

<https://www.snetap-fsu.fr/Obligations-de-service-des-enseignants-en-l-e%CC%81tat-c-est-toujours-non.html>



# Obligations de service des enseignants - en l'e&#769;tat c'est toujours non !

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : vendredi 24 février 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Le 2 février, les projets de de crets enseignants modifiés ont été présentés pour information au Comité technique Ministériel (CTM).**

En dehors d'ajustements à la marge, renvoyés à un ensemble groupe de travail, force a été de constater que les justes revendications des personnels demeurent dans l'impasse - ne serait-ce qu'une réforme qui n'amené aucun enseignant à en faire les frais !

Ainsi, en dépit de quelques avancées arrachées, le dispositif de pondération des heures va pénaliser des milliers d'enseignants.

De l'aveu même de la [DGER](#), c'est au moins 500 d'entre eux qui vont devoir effectuer plus de 0,5 heure hebdomadaire sans salaire complémentaire, soit l'équivalent d'une semaine de travail par an non payé !

Le 23 mars prochain, ces projets repasseront devant le [CTM](#) pour avis des organisations syndicales représentatives, mais ce vote ne sera que de pure forme et l'Intersyndicale ([CGT Agri](#), [FO EA](#), [SNETAP-FSU](#), [SUD RT](#)) n'entend pas en rester là !

Pour l'Intersyndicale, pas un enseignant ne saurait être pénalisé par cette réforme, qui au départ visait, rappelons-le, à prendre acte des évolutions propres au métier et à concourir à l'amélioration des conditions de travail de tous.

Par suite, l'Intersyndicale ne se résigne pas et réaffirme au contraire son mandat d'action. Dans le prolongement du mouvement national de grève de novembre, elle propose aux agents un plan d'action résolu et appelle à s'inscrire dans la durée.

## Celui-ci se déroulera en 3 phases :

1. la pleine période des [CCF](#) est maintenant ouverte, la rétention administrative des notes doit pouvoir s'amplifier - l'Intersyndicale a d'ores et déjà produit une fiche précisant les modalités pratiques propres à cette action qui, rappelons-le, vise non pas à pénaliser nos apprenants, mais à mettre l'Administration devant ses responsabilités...

**Ne pas reconnaître ce travail « invisible » des enseignants ne veut assurément pas dire qu'il n'existe pas !**

2. après échange avec de nombreux collègues en colère, l'Intersyndicale a décidé de se rendre dans un certain nombre de lycées pour permettre aux personnels de faire entendre la réalité de leur travail d'enseignants au quotidien et leurs revendications légitimes - ainsi une première action inter-régionale aura lieu sur l'[EPL](#) de Nantes le 14 mars et d'autres initiatives sont en cours de finalisation.

3. courant mai, une nouvelle journée de mobilisation dans chacune de nos régions permettra aux enseignants engagés dans la rétention des notes de CCF de venir déposer devant les [DRAAF](#) l'ensemble de leurs bordereaux et ainsi d'interpeller le nouveau Ministre de l'Agriculture dès sa prise de fonction sur le travail réel des enseignants !

## **Obligations de service des enseignants - en l'absence c'est toujours non !**

---

Enfin, si les revendications légitimes portées par les personnels ne devaient pas être entendues, avec des engagements fermes et un calendrier précis de mise en œuvre, l'Intersyndicale appellera les agents à mettre en débat une journée nationale d'action durant la période des examens.

Paris, le 23 février 2017